

Glané dans la presse...

Autor(en): **R.-L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **22 (1934)**

Heft 434

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261636>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

munaux ou régionaux dirigés, dans la règle, par un instituteur ou une institutrice ou par toute autre personne reconnue capable.

Ces prescriptions répondent à des vœux souvent exprimés par les organisations féminines; nous les saluons avec satisfaction en espérant que le Grand Conseil vaudois suivra dans cette voie M. le Conseiller d'Etat F. Porchet, qui doit être remercié de l'accueil bienveillant qu'il a fait aux revendications féminines, et d'avoir pris l'avis de la Commission d'apprentissage ménager. Nous regrettons seulement une fois de plus et toujours en vain, que des hommes seuls soient appelés à se prononcer sur des questions importantes concernant les deux sexes.

S. BONARD.

Vers le suffrage féminin ecclésiastique dans le canton d'Appenzel

Le Synode des Rhodés-Extérieures, nous apprênant notre confrère le *Schweiz. Frauenblatt*, a décidé, dans son Assemblée générale ordinaire du 9 juin dernier, par 38 voix contre 5 et 9 abstentions, de soumettre l'année prochaine au vote de l'Assemblée des paroisses du canton un nouvel article constitutionnel, d'après lequel les paroisses seraient libres d'introduire le droit de vote et d'éligibilité pour les femmes en matière ecclésiastique, soit complet, soit restreint.

A tout petits, petits pas de trotte-menu, l'idée chemine...

Le XVI^e Cours de Vacances suffragiste

(Suite de la 1^{re} page.)

M^{lle} Agnes von Segesser (Lucerne), présidente du Club *Hrotvisit*, fit vivre, dans une page d'histoire locale, les temps tragiques de l'invasion française en 1799. Walburga Mohr (1747-1828), la célèbre « Mère du Muotatal », était alors supérieure d'un couvent qui servait de quartier général tantôt aux Français, tantôt aux Russes et aux Autrichiens. Blessés et malades y affluèrent. Alors que les habitants de la vallée avaient fui, Walburga Mohr resta courageusement à son poste avec vingt de ses compagnes, soignant les blessés, ravitaillant les affamés, prêtant son aide partout où elle le pouvait. La ferme attitude, les qualités d'organisatrice de cette religieuse en imposèrent à tel point au général Souwaroff, qu'il lui dit: « Vous mériteriez de régir un Etat, et non seulement un couvent ».

Une conférence d'une haute portée spirituelle, ayant pour thème *La vraie démocratie*, fut celle de M. le professeur E. Bovet (Lausanne), secrétaire de l'Association suisse pour la Société des Nations. La vraie démocratie, dit-il, n'a encore jamais existé nulle part. La République athénienne avait des esclaves, les anciens cantons suisses, leurs sujets, et notre démocratie actuelle se refuse encore à reconnaître aux femmes suisses leurs droits politiques.

La Révolution française est la source de la vraie démocratie. Elle en a fait un système défini. Les droits absolus de l'homme y furent reconnus pour la première fois. L'idée de démocratie suscite d'emblée celle de liberté, besoin inné, inséparable de la dignité humaine. La liberté n'est cependant pas tout. L'homme est un être social. Or, pas de société sans règles, sans lois respectées. D'où la nécessité de l'obéissance.

Le droit au travail des femmes



M^{lle} L. MELCZER

Députée au Parlement hongrois

Récemment, au Parlement hongrois, M^{lle} Lilla Melczer, députée, a prononcé un discours qui a fait sensation, défendant le droit au travail de la femme, tant mariée que célibataire. Elle a prouvé que, si on exclut la femme comme un élément plus faible des carrières à traitements fixes, l'obligeant ainsi à participer à la concurrence pour les autres carrières, il en résultera forcément un déséquilibre et une baisse des salaires dans ces carrières-là. M^{lle} Melczer a terminé ce discours très brillant en protestant contre le fait qu'au XX^e siècle, on en soit encore à adopter deux poids et deux mesures suivant les vêtements portés par les travailleurs, et que

les lois faites pour celles qui portent la jupe ne valent pas pour ceux qui portent culotte!

* * *

Nos lecteurs ont lu dans notre dernier numéro paru avant les vacances le compte-rendu du meeting sur le droit des femmes au travail, organisé à Paris, à l'occasion du Congrès du Conseil International des Femmes, par plusieurs grandes Associations féminines. Nous sommes heureux de pouvoir mettre aujourd'hui sous leurs yeux le texte de la déclaration faite à ce meeting par M^{lle} C.-L. Brunshvig, qui y représentait l'Alliance Internationale pour le Suffrage:

Dans tous les pays, la crise économique a sévi, et trop volontiers on a voulu rendre les femmes responsables des calamités qui se sont abattues sur le monde.

Dans l'intérêt même de la vérité, dans l'intérêt même des femmes qui travaillent, nous n'avons pas le droit de laisser peser sur nous les fautes dont nous ne sommes responsables à aucun titre; nous devons au contraire nous engager à réagir, à ne pas laisser toucher aux droits acquis et à manifester notre volonté d'aller toujours de l'avant.

NOUS N'ACCEPTONS PAS le fait d'être considérées comme des rivales de l'homme parce que nous voulons assurer notre vie, notre indépendance et notre dignité.

NOUS N'ACCEPTONS PAS que la plus grande joie de notre vie: la maternité, puisse nous être opposée quand nous voulons remplir une profession ou accomplir notre devoir social.

NOUS N'ACCEPTONS PAS que les tâches ménagères, qui nous sont légères quand nous les accomplissons volontairement, puissent être considérées comme un obstacle à la libre disposition de nos facultés et de notre indépendance.

NOUS N'ACCEPTONS PAS qu'on puisse, sous des prétextes fallacieux, déroger le niveau de vie auquel nous avons droit, ni qu'on se

substitue à nous pour nous empêcher de régler notre vie comme nous l'entendons.

Femmes et mères, nous saurons nous-mêmes concilier nos devoirs sans que quiconque se croit autorisé à nous dicter nos obligations.

Travailleuses, nous demandons aux travailleurs de voir en nous des camarades loyales, obligées comme eux de travailler pour vivre et désireuses de s'associer à eux pour la bonne organisation du travail.

Féministes, enfin, nous voulons faire comprendre à tous et à toutes qu'à côté des joies merveilleuses procurées par l'amour et la maternité, il y a celles presque aussi belles données par la vie professionnelle ou l'accomplissement d'une tâche sociale. Il ne faut toutes pour que la femme ait une vie complète; le travail, c'est pour elle la garantie de son indépendance, la garantie aussi de son autorité morale dans la famille, c'est vis-à-vis de son mari plus de compréhension, et pour ses enfants, en même temps qu'une existence matérielle plus large et plus assurée, la création d'une atmosphère morale et intellectuelle imprégnée de la dignité du travail qui les aidera eux-mêmes à se développer.

La vie professionnelle de la femme est une partie de la sécurité familiale; lui retirer ce droit, c'est condamner une foule de ménages à la gêne, à la misère; c'est donc restreindre les possibilités de mariage, et condamner des milliers de jeunes filles au célibat.

La déclaration des droits de l'homme, dans la pensée de ceux qui la firent, fut en même temps la déclaration des droits de la femme. L'actuelle organisation internationale du travail est elle-même entièrement établie sur le principe de l'égalité et du droit pour tous à la vie.

Voilà ce que nous sommes venues affirmer ce soir de toute notre énergie.

Pas de véritable liberté sans une parfaite obéissance, pas de parfaite obéissance sans une véritable liberté. L'Etat totalitaire qui absorbe l'individu est un exemple d'exès d'obéissance. Un Etat d'esclaves n'a aucune raison d'exister. Toute personne qui veut mériter le titre de citoyen doit donc se plier à une discipline dans les actes les plus simples de la vie quotidienne. Mais notre système politique a exagéré les droits en négligeant les devoirs. L'esprit de parti a étouffé le sens des responsabilités. Les vertus démocratiques en ont souffert. De plus, notre Parlement, dans sa constitution actuelle, n'est plus assez compétent en matière économique. Une révision des formes de notre démocratie s'impose, mais nous garderons notre foi en ses principes, qui seuls répondent aux besoins spirituels de la nature humaine. La démocratie en évolution continue, s'adaptant aux nouvelles conditions vitales, saura résoudre les nouveaux problèmes qui se posent.

L'exposé de M^{lle} Studer de Goumoens (Winterthur) sur ce sujet: *Parents et enfants*, fut un digne complément de celui de M. Bovet. Dans une causerie vivante, M^{lle} Studer releva les divergences de vues entre les désirs de ceux-ci et de ceux-là: l'école moderne a développé le sens critique chez les jeunes, mais malgré leur air fier, ils aspirent à une autorité fondée sur le

respect, la confiance et l'affection réciproques. Pour être efficace, l'éducation doit se servir de la force de l'exemple, et ne peut reposer que sur une obéissance librement consentie.

De judicieux conseils furent encore apportés par M^{lle} Schoenflugel (Kreuzlingen) en matière de gestion de biens. Toute femme, dit-elle, quelle que soit sa situation sociale, doit savoir s'occuper de ses propres affaires, et toute mère doit se tenir au courant des ressources de la famille.

En Suisse, une femme sur cinq fait partie d'une société. Un cours fut donc donné sur les diverses sortes d'associations féminines, sur leur raison d'être, sur les droits, devoirs et charges que les membres peuvent être appelés à y exercer. Ces leçons, illustrées d'exercices de présidence de discussions, de rédaction de procès-verbaux, furent suivies par une vingtaine d'élèves. Quelques-unes présentèrent des travaux reflétant des préoccupations actuelles, tels que: l'aide aux femmes enceintes dans les milieux atteints par le chômage, les activités de la paysanne, l'assurance-vie et les femmes, l'éducation des garçons dans la famille, la jeunesse et le sport, la nature féminine et l'exercice des droits politiques, les impressions que procure une assemblée politique, les écrits politiques suisses actuels, etc.

Au milieu de tout ce travail, la partie récréative ne fut point négligée. Les après-midi se passèrent

en joyeuses excursions au Seelisberg, à Morschach, dans le Muotatal, à Ingenbohl avec visite de l'imposant Theresianum, un institut de jeunes filles conçu suivant les dernières données en matière d'éducation féminine. A citer aussi l'intéressante visite des archives de Schwytz, où les participantes purent examiner et contempler à loisir le pacte de 1291, les actes des premiers Confédayés, et les chartes constitutives de l'ancienne Confédération.

Un souvenir inoubliable fut le séjour où notre présidente, M^{lle} Leuch, accompagnée de quelques élèves, s'en fut porter la bonne parole suffragiste, à travers l'air, jusqu'à Beckenried. Le voyage se fit en canot à moteur, sous l'expertise et gentille conduite d'une jeune pilote schwytoise. L'aller dans l'air limpide, sous un coucher de soleil flamboyant, et le retour sur le lac sombre et silencieux, en compagnie d'un sympathique croissant de lune, furent un enchantement. D'autres conférences publiques furent données à Altorf par M. Bovet, à Schwytz par M^{lle} Studer de Goumoens, et à Brunnen par M^{lle} Grütter. Et c'est sur une nouvelle note, optimiste pour les dirigeantes, reconnaissantes pour les élèves, et compréhensive pour la population, que se termina ce dernier cours, dans une contrée qui ignorait, pour ainsi dire, encore tout de nos efforts et de notre but suffragiste.

M. K.

livres. Il est accordé de nombreuses bourses d'étude. A Girton, des étudiantes faisant des recherches reçoivent jusqu'à 150 livres par an; d'autres fonds permettent d'aider à des spécialisations plus grandes encore, et un prix particulièrement apprécié consiste en une pension annuelle de trois cents livres allouée pour toute la vie de la détentrice.

Outre Cambridge, Oxford et Reading, il existe des collèges féminins à Londres, à Manchester, à Birmingham, à Leeds, à Bristol, à York, et dans toutes les Universités du nord. Dans ces collèges — rappelons que le mot anglais *college* se traduit en français par *université* — tout est récent, à la page. Ici, écrit M^{lle} Marion Gilbert, « la lumière remplacera la pénombre, et l'hygiène le pittoresque; ici, c'est le domaine des femmes avec une installation moderne du tout dernier modèle; ici, ce n'est plus le ménage de garçons des universités masculines; c'est un intérieur uniquement féminin, sans hommes « pour déranger » (toutes les femmes me comprendront); ici, c'est une maison modèle, commandée, habitée, et servie par des femmes... »

(A suivre.) JEANNE VULLIOMENET.

Quelques livres de femmes

ANDRÉE VIOLLS: *Le Japon intime*, 15 f. fr. Coll. des Documents. Editions Montaigne, Paris.
COMTESSE D'ARMAILLE (née de SEIGUR): *Quand on savait vivre heureux*. (Souvenirs.) Chez Plon, Paris.

FÉLIX LITVINNE: *Ma vie, mon art*. Chez Plon, Paris.

EMILY BRONTË: *Les Hauts des quatre vents* (*Wuthering Heights*). Nouvelle traduction de l'anglais. (Une traduction parue précédemment et d'une autre plume était intitulée: *Les Hauts de Hurle-vent*.) 15 f. fr. Chez Albin Michel, Paris.

MARIE-LOUISE PAILLERON: *La vicomtesse de Chateaubriand*. Edit. des Portiques, 15 f. fr.

MARCELLE TINAYRE: *L'ennemie intime*. (Vient de paraître chez Flammarion dans la « Select Collection » à prix très réduit.)

MANON CORMIER: *M^{lle} Juliette Adam ou l'auroré de la Troisième République* 15 f. fr. en librairie; 13 f. fr. au chèque postal Paris 1002-50 (Ligue française pour le droit des femmes).

JEANNE GALZY: *Jeunes filles en serre chaude* roman. Edition Nouvelle Revue française. 15 f. franc.

Glané dans la presse...

La mort d'une star: Marie Dressler

Cette femme de soixante-cinq ans, au visage ravagé, à la voix souple et expressive, fut durant ses dernières années la reine de l'écran. Sa vie est un exemple édifiant de ce que peuvent le travail, l'énergie, la persévérance. Elle n'était pas de ces « stars », nées sous un astre bénéfique, dont une seule apparition suffit pour qu'elles soient célèbres dans le monde entier. Marie Dressler n'a fait que travailler et lutter contre la mauvaise chance. Durant cinquante ans, cette femme se dépensa pour amuser le public... et gagner sa vie.

Née en 1869, au Canada, d'une famille pauvre, elle avait débuté à 15 ans dans un petit rôle d'opérette à New-York. Elle connut dans cette grande ville les luttes quotidiennes de l'artiste: elle jouait des rôles importants et plusieurs fois crut avoir conquis la vedette, définitivement. Sans cesse il faut recommencer. Cependant, en 1905, à Londres, elle connaît un succès fou et devient l'artiste la mieux payée de l'époque: 500 livres par semaine...

Entre temps le cinéma s'était mis à parler et les magnats d'Hollywood avaient fait le trust de toutes les vedettes de théâtre américain. Et Marie Dressler s'était imposée dès ses premières apparitions à l'écran. Elle fut l'ivrognesse de *Anna Christie* aux côtés de Greta Garbo, la vieille actrice des *Invités de Hauts Heures*, la vedette de *Minnah Bill*, de *Ma Sœur Masséuse*, de *Si j'avais un million*, etc... Elle était dans tous ces films la bourrue bienfaisante, une sorte de mégère approvoisée: elle était peuple, mais sans vulgarité, comique sans outrance, toujours infiniment humaine. Elle passait du rire aux larmes avec une souplesse de grande comédienne. Elle avait un dynamisme extraordinaire et animait un film par sa seule présence. Elle fut la reine de l'écran et battit les records de recette, en Amérique, de toutes les jeunes stars, sauf cependant de Greta Garbo et de Maë West.

Elle put enfin acheter la maison qu'elle avait tant désirée toute sa vie. Nichée dans la verdure, sa villa était la réalisation de ses rêves. Car Marie Dressler, qui avait vécu dans des hôtels, des paquebots, des trains, était la femme la plus simple qui soit. Elle avait volontiers qu'elle était faite pour avoir douze enfants et

leur confectionner leurs habits. Elle n'aimait pas que l'on s'occupe de sa vie privée et repoussait la publicité tapageuse qui est de règle à Hollywood. Sa philosophie de la vie était la simplicité, la sincérité, la bonté. Elle aimait sa maison qu'elle avait construite patiemment pendant cinquante ans d'effort. Mais la grande Marie Dressler ne devait pas survivre à la réalisation de ses rêves: elle tomba malade et, malgré un courage surhumain, succomba au mal qui la minait.

Des milliers de personnes assistèrent à ses funérailles et saluèrent une dernière fois celle qui fut, à soixante ans passés, avec sa silhouette massive et son visage tourmenté et si mobile, reine de l'écran.

(Minerva.)

R.-L.

Puisse-t-elle dire vrai !..

Nous empruntons au *Messenger* de Montreux ce compte-rendu d'un discours de la « première dame » des Etats-Unis, Mrs. Franklin Roosevelt, exprimant les préférences de ses contemporaines et concitoyennes américaines sur le contenu des journaux qu'elles lisent. Si les femmes américaines en sont las, nous comprenons le rôle qu'elles peuvent jouer et la place qu'elles peuvent tenir dans la vie de leur pays, et les félicitons en les enviant aussi. Car, chez nous... quelle est la proportion des lectrices de nos quotidiens qui préfèrent les articles sur les tarifs douaniers, le commerce extérieur, la guerre et la paix etc., aux pages de Madams et aux recettes de beauté et de frivolité qu'elles contiennent, dans tant de nos journaux ?..

A l'issue d'un banquet offert à son honneur par l'Association de la Presse, Mrs. Roosevelt, femme du Président des Etats-Unis, a exposé aux directeurs de journaux ce que la femme moderne

Les femmes dans les fabriques en Suisse

M. A. de Kaenel, inspecteur fédéral des fabriques pour le 1^{er} arrondissement (Berne-Jura, Fribourg, Vaud Valais, Neuchâtel et Genève), consacre, dans son rapport annuel publié par le Département fédéral de l'Economie publique, un chapitre au travail des femmes. Pour l'ensemble des fabriques du 1^{er} arrondissement, dit-il, la proportion du nombre des femmes par rapport à celui des hommes n'a pas changé; elle représente le 31 % comme l'année dernière, et comme en 1911 déjà. Dans les années d'activité industrielle particulièrement intense, cette proportion s'est élevée jusqu'à 33 %. Il y eut peu de changements dans la répartition par industrie: l'augmentation constante du nombre des femmes dans l'industrie des machines est compensée par une légère diminution dans d'autres branches. Dans l'industrie du vêtement, où les femmes sont en forte majorité, avec le 78 % de l'effectif total, la proportion n'a pas varié depuis plusieurs années. Si donc, comme on le prétend, la femme occupe de plus en plus des postes réservés autrefois aux hommes, ce n'est pas dans nos fabriques que le fait se produit.

La proportion des ouvrières ayant participé au travail prolongé est un peu plus faible que l'année dernière, ce qui provient de ce que l'augmentation du travail prolongé s'est produite surtout dans les industries où les femmes sont en minorité.



Les Femmes et la Société des Nations

Coopération intellectuelle

Une soirée d'été sur une terrasse où les grands arbres montent en sombre masse contre un ciel étoilé.

Quelques femmes se sont réunies après les heures d'action et d'étude, pour parler ensemble des événements mondiaux qui répandent l'inquiétude, voire l'angoisse. De tous côtés le public ne cause-t-il pas de dangers de guerre, de polémiques haineuses, d'armements à outrance?

Pourtant, depuis un certain temps, il semble que ce même public commence à saisir que la clef du problème de la paix réside dans le désarmement moral, qui n'est pas simplement un terme vague et flottant, mais un but précis de redressement moral, devant s'étendre au foyer, à l'école, aux affaires, à la politique, bref à tous les rapports entre humains.

Non seulement, il faut abolir l'esprit d'antagonisme, mais encore faire naître un esprit de compréhension mutuelle entre toutes les catégories d'hommes.

Or, n'est-ce pas un des buts essentiels de la S. d. N. de débarrasser la pensée des



LE BUREAU TEMPORAIRE DE GENÈVE DE l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes

est ouvert dès le 3 septembre tous les jours (dimanche excepté) de 14 heures à 18 heures dans les locaux du

Comité International féminin pour le Désarmement

6, rue Adhémar-Fabry Tél. 24.367 (Place des Alpes, entre les hôtels Beau-Rivage et Richemond)

Renseignements. — Adresses. — Cartes d'entrée pour l'Assemblée de la S. d. N. — Journaux féministes. — Thé. — Réunions familiales. — Organisation de causeries, de conférences, sur des questions internationales d'intérêt féminin.

préjugés, des hostilités, des ignorances, de la fortifier par une entente et une connaissance largement humaine?...

C'est à propos de ces idées que les femmes réunies chez la rédactrice du *Mouvement Féministe* discutent sur les travaux de la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle, qui tient alors sa session annuelle à Genève, Commission qui avec les Instituts de Paris et de Rome, les Comités d'Experts et les Commissions nationales, a pour tâche une œuvre profondément éducative: le réveil d'une conscience mondiale, seul moyen d'obtenir le désarmement moral, précurseur inévitable de la réduction des engins de guerre.

Une des personnes présentes évoque Mme Curie, cette vice-présidente de la Commission Internationale de Coopération intellectuelle qui restera non remplaçable. Depuis la création de la Commission Intellectuelle, Mme Curie s'était adonnée à cet effort de rapprochement des esprits par la science, les arts, l'éducation. Son intelligence géniale mesurait l'importance de l'interprétation de ces idées justes et généreuses par delà le monde, car en vérité le domaine de la coopération intellectuelle n'est-il pas le passé et toute sa culture, le présent, et l'avenir avec toutes les possibilités du génie humain?

Une autre femme enveloppée de son long voile hindou explique le bien et le mal que peuvent faire la presse, la radio, le cinéma, qui sont entrés dans la vie courante de chacun et souvent dirigent les pensées et les actes de ceux qu'ils atteignent. Elle est heureuse d'apprendre que la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle s'intéresse à ces instruments merveilleux, non seulement pour enrayer le mal qu'ils peuvent causer, mais aussi pour les employer efficacement à l'œuvre d'union. Une Canadienne souligne que la Station Radio-Nations, chaque semaine, entre en contact direct avec les pays les plus lointains, fortifiant ainsi les liens par delà l'espace.

Une femme du centre de l'Europe exprime son espoir dans le protocole élaboré par la Coopération Intellectuelle et soumis par la S. d. N. aux différents Etats membres, en vue de favoriser l'emploi de la radiodiffusion pour l'intérêt de la paix. Une Américaine ne cache pas son agréable surprise d'apprendre que la Coopération Intellectuelle ne s'occupe pas uniquement de questions scientifiques et académiques, mais que, enfrant dans

le vif de la vie, elle déploie une vaste activité dans de multiples domaines où les femmes pourront se rendre utiles et surtout dans celui qui se rapporte aux jeunes générations. Un des sous-comités qui semble des plus importants à cette Américaine est le Comité Consultatif pour l'enseignement de la S. d. N. et le développement de l'esprit de coopération internationale, mieux connu sous le nom de Comité des Experts, créé en 1926. Une des personnes présentes, étant justement membre de ce Comité, brosse en quelques mots la bonne marche des travaux et le long chemin parcouru ces dernières années pour l'épuration des livres scolaires, l'échange de jeunes gens de différentes nationalités, etc.... Actuellement il faut redoubler d'efforts, car dans certains pays l'esprit de collaboration mondiale a reculé; puis la crise économique a soulevé le spectre terrible du chômage, atteignant même ceux qui n'ont pu encore essayer leurs forces dans un métier ou une carrière laborieusement préparés. Comment occuper ces loisirs forcés? La Commission Consultative est tombée d'accord pour une méthode d'étude et un plan d'action qui promet des résultats pratiques et non par trop lointains.

Ainsi se passe une soirée d'échange de vues et d'information. Ne faudrait-il pas multiplier ces réunions intimes, où l'on parle à cœur ouvert, sans arrière-pensée, en vue d'une action universelle méthodique et suivie? Ne sont-elles pas le prélude d'un mouvement éclairé et irrésistible qui amènera une civilisation meilleure, car, comme le dit Paul Valéry « la Société des Nations suppose la Société des Esprits ».

L. D.-B.

Pourquoi pas ?

On est encore si peu habitué chez nous à entendre des femmes prendre la parole dans des actes de vie publique, que l'on signale comme une innovation le fait que, lors de la fête du 1^{er} août, la commune de Wülflingen (Saint-Gall) s'est adressée à notre collègue du Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage, M^{lle} Ida Weber, pour lui demander le discours patriotique d'usage!

Inutile de dire que M^{lle} Weber s'est parfaitement acquittée de cette tâche.

Revision constitutionnelle et suffrage féminin

Dans la série d'articles qu'il a consacrés dans le Journal de Genève à la revision de la Constitution fédérale, M. le prof. Georges Werner place, sans beaucoup d'optimisme, il est vrai, notre revendication parmi les trois questions importantes relatives à la qualité d'électeur ou à l'exercice du droit de suffrage qui devront être discutées (les deux autres étant celles du vote obligatoire et du délai d'établissement).

La première question est celle du suffrage féminin. Dans plusieurs cantons, le Grand Conseil s'est prononcé en faveur de l'extension du droit de suffrage aux femmes. Mais le peuple — il s'agit évidemment des citoyens du sexe masculin — a toujours, jusqu'ici, écarté cette innovation. Il est cependant certain que la femme n'est pas inférieure à l'homme. Logiquement, en vertu même du principe de l'égalité des citoyens, le droit de suffrage devrait lui être accordé. Contribuable au même titre que l'homme, elle devrait pouvoir, comme lui, exercer son influence sur les affaires publiques. Ces arguments, qu'il est bien difficile de réfuter valablement, se heurtent à une résistance dont il serait imprudent de méconnaître la force. En réalité, une foule d'hommes désirent tout simplement que la femme ne soit pas entraînée dans les luttes politiques. Mais, en Suisse, il y a en outre une difficulté inhérente au caractère fédératif de l'Etat: La Confédération est peu disposée à accepter une nouveauté politique dont un ou plusieurs cantons n'ont pas fait, au préalable, l'expérience.

Le sexe faible

Echo de l'Echo... de Paris:

Les femmes n'ont plus rien à nous envier. Au concours général, elles remportent les premiers

prix de dissertation philosophique, de discours français, de grec, de latin, de mathématiques; elles sont premières au concours de l'Ecole des chartes; elles enlèvent les grands prix de Rome. Il nous restait les sports. Suzanne Lenglen nous a montré ce qu'une femme était capable de faire dans le noble jeu de tennis. Hélène Boucher vient de nous prouver, après trois ou quatre autres, qu'elle pouvait lutter contre les as de notre aviation. Le record du monde féminin qu'elle avait établi la veille, elle vient de le battre en le portant à 438 kilomètres 877. Beaucoup d'hommes en feraient-ils autant?



Publications reçues

Publications du Bureau International d'Education

Une femme suisse chef d'orchestre

Fait remarquable dans les annales féminines qu'une toute jeune femme dirigeant avec autorité et compétence un orchestre de 80 musiciens. Nous tenons donc à souligner le grand succès obtenu le 22 juillet 1934, au Casino de Vichy, par M^{me} Carmen Studer-Weingartner, notre compatriote suisse-allemande.

Elle avait choisi un programme écrasant, qu'elle a dirigé par cœur avec une autorité merveilleuse. Apparition sérieuse et distinguée dans son petit tailleur noir, elle monte crânement au pupitre, et, dès les premières mesures de l'ouverture de *Léonore de Beethoven*, on sent que l'orchestre est électrisé et le public conquis. Elève du grand chef d'orchestre Weingartner, elle en est la vivante réplique, mais avec, en plus, une amabilité et une émotion bien féminines.

L'orchestre de Vichy, qui groupe pour la saison estivale les meilleurs chefs de pupitre de France est captivé par la grâce juvénile de son jeune chef et suit avec précision ses gestes sobres et gracieux: main droite conduisant le temps, main gauche infiniment sensible soulignant chaque nuance, analysant et présentant groupe après groupe pour arriver au sommet lumineux. C'est dans la 5^{me} symphonie de Beethoven, qu'elle donna toute sa mesure. M^{me} Studer a dirigé de nombreux orchestres à Paris, à Vienne et en Amérique; elle fait honneur à notre sexe, et nous saluons avec joie une telle virtuosité de la baguette, qui a su réaliser déjà beaucoup plus que des promesses.

JEANNE NICOLET.

Le *Mouvement* (N^o 427) a déjà publié un portrait de M^{me} Studer-Weingartner.

Les effets du chômage sur les enfants et les adolescents

L'importante enquête faite dans quatorze pays par les soins de l'Union internationale de secours aux enfants est terminée, et le 3^{me} et dernier fascicule a paru, ni moins intéressant, ni

11, MADELEINE, 11
FACE SALLE CENTRALE 6942.X

SES LAINES, SOIES ET COTONS
SES MODÈLES CHICS et ÉLÉGANTS
SES THÉORIES illustrées et gratuites
SES PRIX AVANTAGEUX
SES SPÉCIALISTES RÉPUTÉS

qui vous initieront gratuitement à ces mille nuances de métier qui font du tricotage à la main un... ART.
TIMBRES JAUNES TELÉPH. 52.916

désire trouver dans les feuilles quotidiennes. Elle a déclaré qu'elle n'exprimait pas ses préférences personnelles, mais celles de milliers de femmes, ainsi qu'il ressort des innombrables lettres qu'elle reçoit chaque jour et qu'un véritable état-major de secrétaires est chargé de dépouiller. « Vous serez peut-être surpris d'apprendre, a déclaré la Présidente, que la plupart de ces lettres traitent surtout de tarifs douaniers, de commerce extérieur, de guerre et de paix, de questions sociales, de prêts à l'agriculture, etc. »

« Les journaux continuent à publier des pages consacrées aux frivolités féminines, mais je suis convaincue que la grande majorité de mes semblables n'a plus rien à apprendre à ce sujet et se désintéresse de ce genre de littérature. Il est évident que, quelles que soient ses occupations, la femme doit, avant tout, s'intéresser à son intérieur, mais il conviendrait de donner un autre caractère à la page féminine des journaux. La femme, qui ressent la crise plus que l'homme, a appris à s'intéresser aux questions d'ordre général. Si elle ne s'occupe pas beaucoup de problèmes abstraits comme ceux de la circulation monétaire, elle est directement touchée par les fluctuations des prix. Elle s'intéresse aussi beaucoup aux questions sociales. Il a pu y avoir un temps où les femmes ne lisant que les pages des journaux qui leur étaient consacrées, mais ce temps est révolu. Les femmes d'aujourd'hui lisent toutes les nouvelles d'actualité et jugent les événements d'après leur expérience personnelle et d'une façon très positive. »

L'opinion de Mrs. Roosevelt vaut d'être retenue; elle contient sans doute plus d'une vérité.

No 30: *Travail et congés scolaires*. 109 pages, 3 fr. rue des Marichers, 44. Genève.

Ce volume contient les résultats d'une enquête entreprise par le B. I. E. à la demande du Ministère de l'Instruction publique de la Pologne. 37 pays ont répondu à son questionnaire et nous voici en face d'un document précis dont l'étude est facilitée par des tableaux récapitulatifs et des graphiques. Vacances et jours fériés spéciaux, jours de congés patriotiques, religieux: lorsqu'on additionne tous ces pays d'Europe et d'outre-mer, que cela évoque de joies d'enfants et de décentes de maîtres! De l'autre côté, nous trouvons un nombre de jours de travail bien plus considérable et avec terreux nous constatons que c'est le canton de Vaud qui tient le record de l'obligation scolaire, avec 252 jours de travail par an! Le minimum échoit à l'Irlande, avec 144 à 180 jours; viennent ensuite les Etats-Unis avec 171 jours. La grande majorité des pays signalent 200 à 220 jours d'école. La Suisse est (avec Dantzig) le seul pays où l'école ne fête pas la patrie par un beau jour de congé scolaire.

A. de M.

JOSEF HUNN: *Innerer, nicht äusserer Kampf*. 1 brochure. Edition de l'auteur, Bümplitz.

L'auteur ne rêve rien moins que le royaume de Dieu dans l'Etat. Pour arriver à cet idéal, les autorités devront être choisies parmi les doux et humbles de cœur, et devront faire le vœu de pauvreté.

L'Eglise qui s'est mise au service de la force et de l'argent a renié le Christ dont seuls les faibles, les prolétaires ont le droit de s'appeler les disciples.

A. de M.